



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 12 juillet 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **JOUE-LES-TOURS** (37) à :

ANCEAU Charlène [avec les félicitations du jury]  
BONGIBAUT Malaury  
BOUREAU Kathleen  
BOUZY Amelie  
GABARD Marine  
GOMBERT Marine  
HUBAUT épouse POTTIER Corinne [avec les félicitations du jury]  
NUNES Johana [avec les félicitations du jury]  
PARENT Annabelle  
PONTET Alicia  
RUELLE Jeanne

Fait à Paris, le 12 juillet 2018,  
la présidente du jury,



Christelle DEGRELLE

Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.